



Moindre hausse des déplacements domicile-travail dans les Pays de la Loire

Les déplacements entre le domicile et le travail des actifs des Pays de la Loire sont en progression entre 2006 et 2011, en raison de la hausse du nombre de navetteurs et des distances parcourues. Ils ont cependant moins augmenté que les années précédentes du fait d'une moindre hausse d'actifs, dans un contexte de crise économique. Plus de six actifs sur dix quittent leur commune de résidence pour se rendre au travail, généralement en voiture. L'utilisation des transports en commun est toutefois en progrès, en particulier dans les agglomérations de Nantes et du Mans.

Nicole GICQUAUD (Insee)

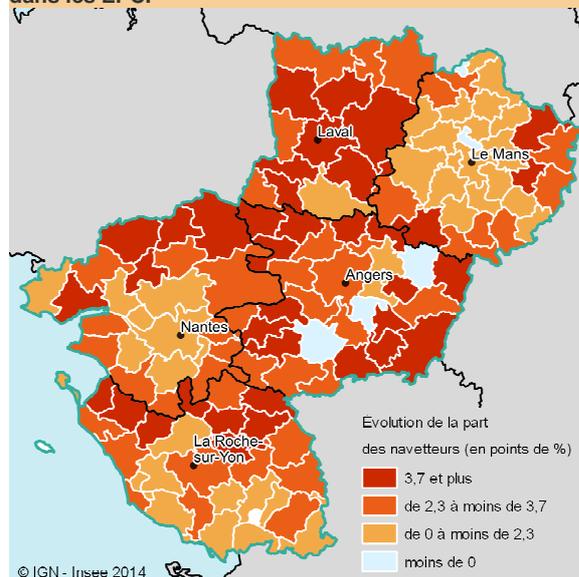
L'amplification des déplacements domicile-travail, au début des années 2000, témoigne d'une périurbanisation élevée, malgré une inflexion récente (cf. encadré), qui pose un certain nombre de questions en termes de développement durable. La densification de la population à la périphérie des villes a des conséquences sur la consommation d'espace et l'organisation du territoire. Les conditions de vie des ménages sont également impactées par l'augmentation des déplacements : qualité de vie, dépenses énergétiques, accès aux services, etc. Enfin, d'autres questions environnementales se posent, par exemple sur les émissions de CO₂.

Des déplacements toujours plus nombreux

En 2011, 1,5 million d'actifs ayant un emploi résident dans les Pays de la Loire. Parmi eux, 944 000 personnes, soit près de 63 %, quittent leur commune de résidence pour se rendre sur leur lieu de travail. Depuis 2006, le nombre de navetteurs (cf. définition) a progressé de 1,4 %, soit 12 900 personnes supplémentaires en moyenne chaque année, tandis que le nombre d'actifs ayant un emploi augmentait de 0,6 % (+ 8 800 personnes). Le phénomène décroît par rapport à la période 1999-2006 en raison du ralentissement de l'emploi lié à la crise économique. Le nombre de navetteurs avait progressé sur cette période de 3,3 % (+ 25 500 personnes) en moyenne chaque année, le nombre d'actifs en emploi de 1,8 %. La part des actifs se déplaçant en dehors de leur commune de résidence pour travailler a davantage augmenté dans les Pays de la Loire qu'en moyenne nationale. Ainsi, les écarts se resserrent mais la part de la région (63 %) demeure inférieure d'un point à la part nationale en 2011, alors qu'elle l'était de cinq points en 1999.

Au sein de la région, la Vendée est le département où le nombre de navetteurs a le plus augmenté (+ 1,9 % en moyenne chaque année entre 2006 et 2011), la proportion est ainsi passée de 60 % en 2006 à 63 % en 2011. En Loire-Atlantique, le nombre d'actifs qui se déplacent s'est accru de 1,6 % en moyenne par an. Dans le Maine-et-Loire et la Mayenne, il a progressé de 1,3 %. La part des navetteurs est la plus faible dans la Mayenne (60 %) même si elle progresse de trois points. Enfin, dans la Sarthe, le nombre de navetteurs a moins augmenté qu'ailleurs (+ 0,7 %), leur part étant tout de même comparable aux autres départements de la région (62 %).

1 Évolution de la part des navetteurs entre 2006 et 2011 dans les EPCI



Source : Insee, recensement de la population (RP) 2006 et 2011.

Hausse des distances de trajet

La part des navetteurs est plus importante dans les intercommunalités (EPCI) situées autour des grands pôles d'emploi (Nantes, Angers et Le Mans). Cependant, cette part augmente plus fortement dans les EPCI plus éloignés des grandes agglomérations. Cette périurbanisation croissante est à l'origine de l'augmentation des distances et des temps de trajet parcourus par les actifs pour se rendre à leur travail. Ils effectuent en moyenne des déplacements de 18 km, d'une durée de 25 minutes en heures pleines. Comme sur la période 1999-2006, les distances ont progressé d'un km entre 2006 et 2011.

La voiture reste le moyen de transport privilégié

Entre 2006 et 2011, la voiture reste, de loin, le principal moyen de transport pour se rendre au travail, même si la part des transports en commun a progressé d'un point. Dans la région, près de huit actifs sur dix se rendent au travail en voiture. Les transports en commun sont utilisés par 7 % des travailleurs, 6 % pratiquent la marche à pied, 4 % utilisent un deux-roues, motorisé ou non, et 5 % des actifs ne se déplacent pas et travaillent à leur domicile.

Lorsqu'ils travaillent dans leur commune de résidence, six actifs sur dix se déplacent en voiture, 8 % prennent les transports en commun, 14 % privilégient la marche à pied, 7 % se déplacent en deux-roues et 13 % travaillent à leur domicile.

En Loire-Atlantique, la proportion de navetteurs qui effectuent leurs trajets en voiture est moins élevée que dans les autres départements de la région (86 %). Elle est nettement plus forte en Mayenne et en Vendée (95 %). Le Maine-et-Loire et la Sarthe se situent au niveau de la moyenne régionale.

Dans les grandes agglomérations de la région (Nantes, Angers et Le Mans), l'utilisation de la voiture dans les déplacements domicile-travail des navetteurs domine toujours (huit trajets sur dix). Ces pôles, qui concentrent une grande partie des emplois, attirent également des actifs qui résident en dehors de l'agglomération et se déplacent très majoritairement en voiture (neuf sur dix).

La déconnexion entre le lieu de résidence et le lieu de travail a également une répercussion sur l'équipement des ménages en voiture. En 2011, 40 % des ménages des Pays de la Loire possèdent au moins deux voitures, soit un point de plus qu'en 2006. La région se place au deuxième rang des régions françaises derrière Poitou-Charentes en matière de taux d'équipement des ménages en automobiles, et au premier rang pour ce qui est de la multi-motorisation.

La part des transports en commun augmente, surtout dans les agglomérations

En 2011, plus de la moitié de la population (55 %) réside dans une commune disposant d'un périmètre de transports urbains (PTU) ou d'une gare ferroviaire de voyageurs. Cependant, seulement 7 % des actifs utilisent les transports en commun pour se rendre sur leur lieu de travail. Cette proportion a progressé

d'un point par rapport à 2006. En Loire-Atlantique, département fortement urbanisé, 71 % de la population bénéficie d'un réseau de transports en commun et 11,4 % des actifs les utilisent pour se rendre à leur travail. À l'opposé, seulement 36 % des Vendéens disposent de transports collectifs et moins de 2 % des actifs les utilisent. Entre 2006 et 2011, dans la région, la part des actifs qui utilisent les transports collectifs a le plus progressé en Loire-Atlantique et en Sarthe (respectivement +1,8 point et +1,6 point), tandis qu'elle est restée stable en Vendée.

Le recours aux transports en commun est par nature plus fréquent dans les agglomérations où la concentration des emplois et des services rend les réseaux de transports urbains plus efficaces. Ainsi, dans l'agglomération nantaise, 20 % des actifs les utilisent pour se rendre à leur travail, une part proche de celles de Rennes ou de Strasbourg, en progrès de trois points depuis 2006, date de mise en service du busway. Dans l'agglomération mancelle, qui a inauguré son tramway en 2007, la part des actifs utilisant les transports collectifs s'est accrue de près de 4 points et se situe à 16 % en 2011. Légèrement inférieure à celle de Dijon, cette proportion est égale à celle de Reims et supérieure à celles d'un certain nombre d'agglomérations de taille équivalente comme Angers, Brest, Le Havre ou Caen (entre 11 % et 13 %).

2 Davantage de recours aux transports collectifs dans les agglomérations

	Population couverte par les transports en commun en 2011 (%)	Actifs utilisant les transports en commun	
		2011 (en %)	2006-2011 (en points de %)
Pays de la Loire	55,3	6,9	1,0
Loire-Atlantique	70,7	11,4	1,8
Maine-et-Loire	56,9	5,2	0,3
Mayenne	40,5	2,4	0,4
Sarthe	47,3	7,4	1,6
Vendée	36,4	1,6	0,1
Unité urbaine de Nantes	98,1	19,8	3,2
Unité urbaine d'Angers	98,8	13,2	1,1
Unité urbaine de Laval	100	7,3	1,1
Unité urbaine du Mans	88,8	16	3,9
Unité urbaine de La Roche-sur-Yon	100	5,6	0,2

Lecture : dans les Pays de la Loire, 55,3 % de la population réside dans une commune équipée d'un réseau de transport en commun et 6,9 % des actifs les utilisent pour se rendre à leur travail.

Sources : Insee, RP 2006 et 2011 ; BPE 2013 ; Enquête annuelle sur les transports collectifs urbains, DGITM-GART-UTP-CEREMA.

[Selon une étude de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement \(Dreal\) des Pays de la Loire](#) sur le parc de logements dans la région au 1^{er} janvier 2013, un tournant est observé dans la répartition des nouveaux logements sur le territoire. Depuis 2011, on assiste à une hausse du parc de logements dorénavant plus forte dans les banlieues des grands pôles qu'à leurs périphéries.

Insee des Pays de la Loire
105, rue des Français Libres
BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2

Directeur de la publication :
Jean-Paul FAUR

Rédacteur en chef :
Sylvain DUVERNE

Bureau de presse :
02 40 41 75 89

ISSN en cours
© INSEE Pays de la Loire
Septembre 2014

Pour en savoir plus :

- Gicquaud N. et Rodrigues A., « **Déplacements domicile-travail : ça bouchonne** », in [En Pays de la Loire, la ville déborde de plus en plus sur la campagne](#), Insee Pays de la Loire, Dossier, n°38, octobre 2010.

Définitions

- **Navetteurs** : actifs en emploi qui travaillent dans une commune différente de leur commune de résidence.
- **Distancier** : les distances routières et les temps de trajet entre communes ont été calculés à l'aide du Distancier METRIC à partir des fonds routiers mis à disposition de l'Insee par l'IGN.